

-----***-----
L'Agence Japonaise de Coopération Internationale
JICA Tunisie
-----***-----

*Etude sur le développement
régional dans le
IX ème plan de Développement
1997-2001*

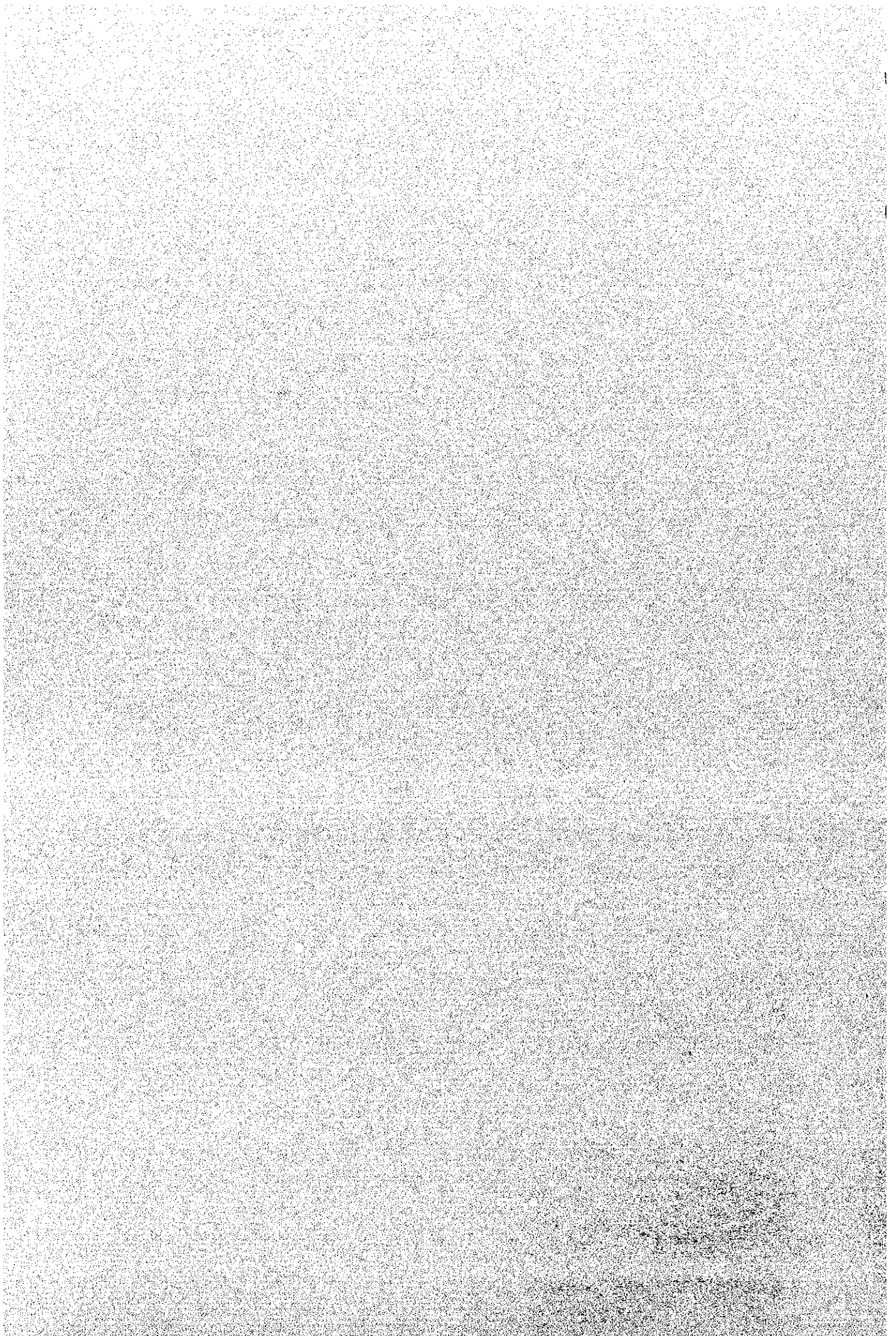
JICA LIBRARY



J 1155967 (1)

TSO
JR
98-003

JICA . Mars 1999



LE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN TUNISIE

Ce rapport, qui est le fruit d'un travail d'une année, entre Avril 1998 et Mars 1999, a été établi dans le but de mieux comprendre le contenu du IX ème plan de développement du gouvernement tunisien (1997-2001).

La Tunisie est un petit pays qui a, à peu près, la moitié de la taille du Japon et dont la population s'élève à 9 millions d'habitants. Elle est partagée en cinq régions riches par leur diversité naturelle, sociale et économique. C'est pour cette raison qu'on a pensé qu'il serait nécessaire de mettre l'accent sur cette diversité entre les différentes régions afin de pouvoir appréhender le développement du pays dans son ensemble.

Durant la rédaction de ce rapport, nous avons procédé à des réunions hebdomadaires avec tous les membres du bureau pour discuter tous les points préparés par l'un de nos membres. Nous avons également bénéficié de la participation de quelques experts et volontaires qui ont permis d'approfondir l'analyse et les discussions.

J'espère que ce rapport puisse aider les personnes qui étudient le développement social et économique de la Tunisie. J'espère, également, qu'il puisse être enrichi par les conseils de tous ses lecteurs.

Mars 1999
A Tunis

M.Masao TSUJIOKA
Le Représentant Résident
JICA Tunisie



1155967 [1]

Sommaire

- Introduction	
Contexte général du IX ème plan de développement.....	IV
- Ojectifs généraux du IX ème plan de développement.....	V
- Développement régional : aperçu historique.....	VI
- Carte de la Tunisie.....	VII
- La région du Nord-Ouest.....	P 1
I) Présentation Générale de la région.....	P 2
II) Objectifs et axes de développement.....	P 4
1) Dynamisation du secteur agricole et protection des ressources naturelles.....	P 5
2) Modernisation de l'infrastructure.....	P 7
3) Valorisation des ressources humaines et amélioration des conditions de vie	P 7
4) Aménagement du territoire et diversification de la base économique.....	P 8
- La région du Centre Ouest.....	P 9
I) Présentation Générale de la région.....	P10
II) Objectifs et axes de développement.....	P11
1) Valorisation du capital humain.....	P12
2) Renforcement du saut qualitatif du secteur agricole et préservation des ressources naturelles.....	P13
3) Amélioration de l'infrastructure et des établissements socio-collectifs	P14
4) Aménagement du territoire et diversification de la base économique.....	P15

<i>-La région du Sud</i>	P16
I) <i>Présentation Générale de la région</i>	P17
II) <i>Objectifs et axes de développement</i>	P19
1) <i>Amélioration des ressources humaines</i>	P20
2) <i>Aménagement du territoire, amélioration de l'infrastructure et protection de l'environnement</i>	P21
3) <i>Plus grande intégration entre les différents secteurs et les différentes zones de la région</i>	P23
4) <i>Diversification de la base économique et incitation à l'initiative privée</i>	P25
<i>-La région du Centre -Est</i>	P26
I) <i>Présentation Générale de la région</i>	P27
II) <i>Objectifs et axes de développement</i>	P30
1) <i>Amélioration de la compétitivité de l'économie de la région</i>	P31
2) <i>Valorisation des ressources humaines</i>	P31
3) <i>Aménagement des zones urbaines et protection du littoral</i>	P32
<i>-La région du Nord-Est</i>	P33
I) <i>Présentation Générale de la région</i>	P34
II) <i>Objectifs et axes de développement</i>	P37
1) <i>renforcement du rôle important joué par la région</i>	P38
2) <i>Développement des ressources humaines et promotion de la recherche scientifique</i>	P40
3) <i>Aménagement de l'espace territorial et protection de l'environnement</i>	P40
4) <i>Meilleure appréhension du problème de l'emploi et de l'intégration sociale</i>	P41

- Annexes :

<i>Annexe I : La région du Nord-Ouest.....</i>	<i>P42</i>
<i>Annexe II : La région du Centre-Ouest.....</i>	<i>P46</i>
<i>Annexe III : La région du Sud.....</i>	<i>P50</i>
<i>Annexe IV : La région du Centre-Est.....</i>	<i>P54</i>
<i>Annexe V : La région du Nord-Est.....</i>	<i>P58</i>

Le développement régional **Aperçu historique**

Dès 1962, la Tunisie a exprimé sa volonté de réduire les déséquilibres régionaux générés par la colonisation, c'est alors qu'apparut le premier document tunisien de planification qui s'appellait « perspectives décennales ». Depuis, donc, ce temps, on a pris conscience de la gravité d'un développement déséquilibré et de la nécessité d'une planification régionale, mais la régionalisation du plan national de développement ne s'est effectuée que plus tard (les années 70).

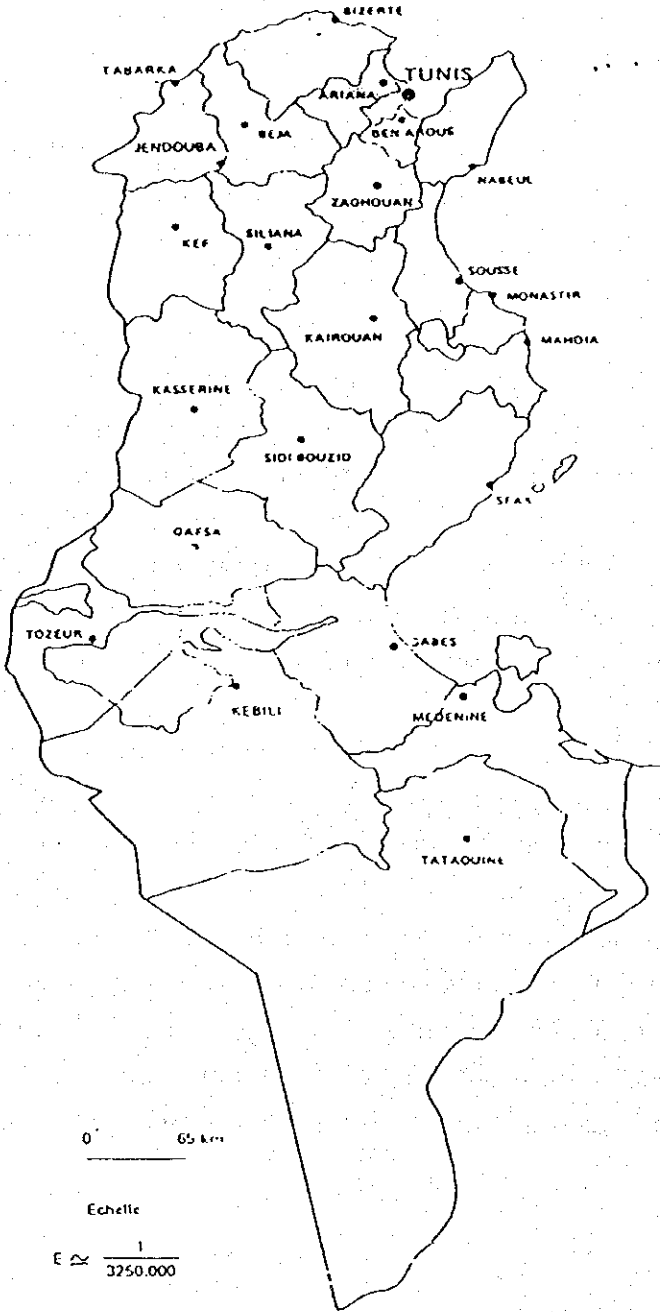
La carence et la faiblesse des structures à caractère local et régional a entravé l'intégration des données régionales dans le plan national de développement. En effet, le développement régional est resté pendant longtemps l'oeuvre des organes centraux, et cela posait un grand problème du moment où il n'y avait pas une bonne prise en considération des données régionales. Vers la fin des années 80, on a commencé à avoir conscience du fait que la régionalisation devait être plus concrète et cela s'est traduit par la création des commissions et des offices de développement régional dont le champs d'action s'étend de plus en plus:

- Commissariat Générale du Développement Régional (à Tunis) s'intéresse au développement des régions du Nord-Est et du Centre-Est
- Office du développement régional du Nord-Ouest à Siliana
- Office du développement régional du Centre-ouest à Kasserine
- Office du développement régional du Sud à Medenine.

Mieux encore, pour l'achèvement du IX^{ème} plan de développement, 8000 personnes ont été mobilisées (des cadres, des universitaires, des investisseurs privés...) parmi eux 5000 sont des consultants régionaux. Cela reflète le caractère consultatif mais aussi global du plan de développement.

Carte administrative de la Tunisie

TUNISIE : Subdivision Administrative



Introduction

Le contexte général du IX^{ème} plan de développement. (1997-2001)

En fin de ce siècle, la scène internationale a connu des événements qui ont marqué toutes les politiques et qui vont déterminer les choix stratégiques de tous les pays. Tout le monde parle aujourd'hui du phénomène de la « mondialisation », ce phénomène qui s'est amplifié par la disparition de la bipolarité qui a régné pendant plus de 40 ans. Aujourd'hui, on parle du « village planétaire » où toutes les économies se fondent pour ne créer à la fin qu'une seule économie « standardisée » qu'on désignera par l'économie mondiale.

La Tunisie optant pour l'ouverture et la libéralisation de son économie adhère à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en Janvier 1995, et signa le 17 Juillet de la même année un contrat de partenariat avec l'Union Européenne qui stipule une instauration dans 12 ans d'une zone de libre échange. C'est donc un défi que la Tunisie s'est engagée à relever, et elle ne pourra y parvenir que par une nouvelle trajectoire stratégique englobant tous les paramètres de développement. A l'étape de la préparation du IX^{ème} plan de développement, toutes les personnes et les commissions chargées ont pris en considération ce nouveau contexte internationale et ont essayé de trouver les meilleurs moyens d'adapter les objectifs de la nation aux exigences du nouvel ordre mondial.

Objectifs généraux du IX^{ème} plan

Principaux objectifs	Politiques
<p>I) - Taux de croissance de 6% : 4,3% pour l'agriculture 6,9% pour l'industrie 7% pour les services</p> <p>- Amélioration de la productivité globale des facteurs de 2,4 points (ça contribuera à raison de 40% dans la croissance prévue)</p> <p>- Accroissements de l'exportation des biens et services de 6%</p> <p>- Ce taux sera supérieur au taux des importations --> amélioration du taux de couverture</p> <p>- La croissance prévue permettra : --> Amélioration du revenu/hab : 3140 DT en 2001 (contre 2070 en 1996)</p> <p>--> baisse du taux de chômage de 1% par la création de 320 000 postes d'emploi (ça couvrira 91% des demandes additionnelles)</p> <p>II) - Augmentation du volume d'investissement de 9,2%</p> <p>- La part des investissements privés : 56% contre 51% au VIII^{ème} plan.</p> <p>III) Assurer une croissance soutenue par la préservation des équilibres globaux :</p> <p>--> Renforcement de l'épargne nationale pour atteindre 30 650 MDT (contre 16 382 MDT au cours du VIII^{ème} plan)</p> <p>--> Baisse du déficit courant des paiements extérieurs de 2,9% du PIB en 1996 à 2,2% en 2001</p> <p>--> Les besoins de financement extérieur : 11 200 MDT: --> 750 MDT : dons --> 2300 MDT : investissements directs étrangers --> 3600 MDT : ressources publiques --> 4550 MDT : mobilisés sur le marché financier international</p> <p>--> Maîtrise du déficit budgétaire aux alentours de 2% en 2001 contre 3,9 en 1996 --> beaucoup d'efforts pour compenser les moins values du démantèlement tarifaire</p> <p>--> Les dépenses publiques augmenteront de 8,9% en moyenne pour réaliser les projets prioritaires du schéma de développement (infrastructure, environnement et tout ce qui touche aux affaires sociales)</p> <p>--> Maîtrise de l'inflation au niveau de 3,7% contre 4,8% au VIII^{ème} plan</p>	<p style="text-align: center;">Politiques</p> <p>I) Politiques économiques et financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'ouverture de l'économie et promotion des exportations - Adaptation de la politique des prix, de la concurrence, du commerce intérieur et de compensation - Renforcement de la réforme fiscale - Développement des programmes de privatisation <p>II) Politiques sectorielle et sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification de la production et amélioration de la qualité - Développement de la production agricole par la maîtrise des impacts des tendances climatiques pour : <ul style="list-style-type: none"> --> garantir l'autosuffisance alimentaire --> améliorer les équilibres globaux - Mise à niveau des unités de production - Renforcement de l'infrastructure - valorisation des ressources humaines - Renforcement du rôle du secteur privé <p>III) Développement régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter des stratégies de développement national aux propriétés des régions - Accorder plus d'intérêt aux régions dépourvues de facteurs préalables de développement - Renforcer la complémentarité entre les régions - Impulser le développement dans les gouvernorats de l'Ouest par le renforcement de leurs parts dans l'ensemble des investissements publics - Soutenir le dynamisme de la zone côtière - Développer l'axe médian pour étendre le dynamisme de la zone côtière vers l'intérieur du pays (à travers notamment le renforcement du réseau routier)

LA REGION DU NORD-OUEST

I) Présentation générale de la région du Nord - Ouest

- ◆ Le Nord-Ouest est composé des 4 Gouvernorats suivants :
Siliana , Le Kef, Béjà et Jendouba.
- ◆ Superficie : 16 800 Km² (10,8% de la superficie totale du pays)
- ◆ Nombre d'habitants : 1 227 000
- ◆ Taux de croissance démographique : 2,3% . C'est le taux le plus bas, les causes sont les suivantes :
 - ↳ L'émigration des habitants originaires de cette région vers les villes de la côte et le District de Grand-Tunis.
 - ↳ Les efforts déployés par les autorités pour la maîtrise de ce taux.

----- *** -----

Caractéristiques importantes de la région :

- 1) Cette région est, de par ses spécificités naturelles, **agricole**. On y trouve:
 - 18% de la totalité des terres agricoles
 - 83% des ressources en eau: outre les sept grands barrages , il y a les barrages et les lacs collinaires.La région joue un rôle important dans la production agricole de base sur le plan national :
 - ↳ 52% de la production des céréales
 - ↳ 29% de la production des produits laitiers
 - ↳ 18% de la production des légumes

C'est une région importante dans la concrétisation des stratégies nationales de la sécurité alimentaire et de l'auto-suffisance dans les produits de base.

Les niveaux de production prévus par le IX ème plan permettraient d'atteindre l'auto-suffisance pour les produits de base suivants :

- ↳ La pomme de terre (à partir de 1997)
- ↳ Les semences de pomme de terre (à partir de 1999)
- ↳ La viande bovine (à partir de 1999)
- ↳ Le lait (à partir de l'an 2000)
- ↳ Les céréales (l'an 2007, au terme du X ème plan de développement) mais les besoins en blé dur et tendre seront couverts au terme du IXème plan à l'ordre de 94% et 30% respectivement.

- 2) La région est dotée d'une **richesse sylvestre importante : 480 000h de forêts** que les autorités régionales et nationales veillent à sa préservation. Cette superficie représente un peu plus de la moitié des forêts de toute la Tunisie (900 000 h).

3) Sur la zone côtière du Nord-Ouest , la pêche est un secteur à fortes potentialités: 20 000 tonnes de richesses halieutiques dont **uniquement 7% sont exploitées**. Le secteur dans la région souffre de beaucoup de lacunes dont notamment l'absence d'équipements modernes et le manque de personnel qualifié.

4) **Le tourisme** dans la région se concentre surtout sur les côtes nord de la région, en particulier dans la zone de Tabarka-Ain Draham. Outre ses belles plages et ses magnifiques montagnes, la région dispose d'un héritage historique important et de sites archéologiques de valeur inexploités ou malexploités (tels que Chemlou, Fernana, Kalaat Senan, Dahmani, Makthar ect...)

Selon les propos d'un haut responsable de l'ONTT (Office National du Tourisme Tunisien), la principale caractéristique de la région du Nord-Ouest réside dans le fait qu'elle est encore « **vierge** », donc apte à être modelée selon la meilleure façon, on évitera ainsi la prolifération incontrôlée et anarchique des unités touristiques , et on saura tirer profit de chaque potentialité de la région en se basant sur une planification préalable claire et bien étudiée afin d'éviter d'éventuels problèmes déjà rencontrés dans les anciennes zones touristiques connues.

On cherche, en plus, à **diversifier le produit touristique de la région** pour répondre à tous les goûts et attirer le plus grand nombre de visiteurs (exemples : le festival international du Jazz et le festival international de l'image sous marine CORALIS , ce genre de manifestation a pour but « **d'impulser le tourisme dans la région et de faire connaître sa vie culturelle, ses richesses naturelles et son infrastructure hôtelière de haut standing** » souligne M. Fakhreddine MESSAI, Directeur Général de l'ONTT.

Désormais, Le tourisme dans la région du Nord-Ouest et surtout dans la zone de Tabarka-Ain Draham devient un créneau fort prometteur.

Si on voit, en plus, le rôle que peut jouer le secteur du tourisme dans la création d'emplois (un lit supplémentaire génère un emploi direct, trois lits supplémentaires génèrent un emploi indirect), on comprendra aisément l'intérêt qu'accorde l'Etat pour ce secteur et notamment dans cette région où le chômage est un fléau assez vieux. C'est un volet faisant de ce secteur un créneau très important dans la création d'emplois.

II) Objectifs et axes de Développement du IX ème plan pour la région du Nord-Ouest

Les axes de développement prévus par le IX ème plan concernant la région du Nord-Ouest sont les suivants :

- ① Dynamisation du secteur agricole , renforcement de son rôle économique et protection des ressources naturelles .
- ② Amélioration et modernisation de l'infrastructure pour une meilleure intégration de cette région frontalière dans l'économie nationale mais aussi maghrébine.
- ③ Amélioration des ressources humaines : l'intérêt sera surtout porté sur l'amélioration des conditions de vie surtout dans les zones rurales de la région ainsi que sur le problème de l'emploi, la formation professionnelle et l'enseignement.
- ④ Aménagement du territoire et diversification de la base économique

I) DYNAMISATION DU SECTEUR AGRICOLE ET PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES :

I-1 Dynamisation du secteur agricole :

Toutes les mesures qui ont été adoptées au niveau législatif, structurel ou se rapportant au renforcement de l'infrastructure, au cours du VIII^{ème} plan de développement, ont contribué à la dynamisation du secteur agricole dans la région.

On pourrait répartir les principaux objectifs escomptés en deux catégories :

- **Des objectifs d'ordre purement économique** qui consistent surtout dans l'amélioration de la productivité agricole par:
 - la modernisation des techniques de production,
 - la multiplication des recherches au niveau des circuits de distribution
 - l'adaptation de la production aux exigences de la demande locale mais aussi mondiale.

En effet, les négociations avec l'union européenne, les perspectives attendues par la libéralisation des échanges en produits agricoles dans le cadre de l'OMC, constituent autant de changements que le secteur va devoir affronter avec beaucoup de cran.

- **Des objectifs d'ordre social** qui prennent en considération l'intérêt de l'agriculteur et cherchent à lui procurer toujours un soutien. Il est vrai que les pouvoirs publics ont depuis toujours réitéré leur volonté de désengagement et de redistribution des rôles de manière à se consacrer à leurs fonctions d'organisation, de planification et d'incitation à l'initiative privée, ceci dit, l'Etat veille toujours à assurer les équilibres nécessaires entre producteurs et consommateurs et intervient toujours pour protéger le producteur contre la concurrence étrangère.

I-2 Facteurs de dynamisation du secteur agricole au Nord-Ouest

Ce sont toutes les mesures que les autorités compétentes ont jugé nécessaires pour l'essor de l'agriculture qui représente le moteur de l'économie dans cette région.

→ Extension des périmètres irrigués :

L'un des objectifs du IX^{ème} plan dans le domaine agricole est l'amélioration des cultures irriguées par l'extension des périmètres irrigués. La région du Nord-ouest dispose d'un grand potentiel hydraulique sous forme de barrages ordinaires ou collinaires et de lacs collinaires, c'est pourquoi les autorités ont prévu dans le IX^{ème} plan la création de plusieurs périmètres irrigués autour de barrage Zarga, barrage Barbra, barrage Sidi Barrak et barrage R'mil, ainsi que la création d'autres périmètres irrigués à Bouherma et Goubellat.

→ **Renforcement de l'infrastructure et amélioration du niveau de vie des agriculteurs:**

Le but étant surtout de sédentariser les agriculteurs en leur créant toutes les commodités nécessaires : infrastructure de base en matière de santé, d'enseignement ect... afin qu'ils ne se désistent pas et quittent leur village pour rejoindre la ville.

→ **Amélioration des services liés à l'agriculture** (stockage, emballage , transformation ...). Les associations d'intérêt collectif vont pouvoir répondre à cet objectif. Le chef de l'Etat a réitéré, dans un CMR le 10 Juillet 1998, son grand intérêt pour ce genre d'associations qui offrent à l'agriculteur un meilleur encadrement et lui facilitent les tâches tant en amont qu'en aval.

→ **Encouragement de l'investissement privé** par des mesures fiscales et bancaires (Simplification des procédures d'octroi des crédits, instauration des crédits saisonniers ect...)

→ **Elaboration des programmes de développement agricole :**

plusieurs programmes ont été élaborés dans le but de développer la production agricole, l'un des programmes les plus connus est le PDRI (programme de développement rural intégré) , il a touché plusieurs zones du Nord-Ouest notamment la partie sud du Gouvernorat du Kef et plusieurs zones du Gouvernorat de Siliana. Ce vaste projet a pour objectif la promotion de l'élevage , une meilleure utilisation des eaux des ruisselements et la lutte contre le phénomène de l'érosion.

→ **Formation et vulgarisation** pour une meilleure appréhension des techniques modernes :concernant la formation, la nouveauté dans ce domaine est sans doute l'insertion de nouvelles spécialités relatives au domaine agricole dans les centres de formation professionnelle (comme l'entretien et la préparation des engins agricoles , les nouvelles techniques d'irrigation ect...). La vulgarisation touche ,quand à elle , tous les agriculteurs dont la plupart sont vieux et ont des niveaux d'instruction très bas ce qui les rend moins captifs et moins perméables au progrès. Cette tâche est confiée aux cellules territoriales de vulgarisation -CTV- .

→ **Modernisation du secteur de la pêche :**

Le IX ème plan prévoit l'élaboration d'études spécifiques pour ce secteur afin de remédier aux problèmes qu'il rencontre actuellement.

I-3 Protection des ressources naturelles :

Les stratégies dans ce domaine sont fondées sur la protection des terres agricoles du phénomène de l'érosion causé par les eaux des ruisselements et des oueds , ainsi que la reforestation de 20 345 hectares .

II) MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE :

La région a, pendant longtemps, souffert d'un isolement principalement dû à une infrastructure défailante . Aujourd'hui, et dans le but de promouvoir la région, il est indispensable de remédier à ce problème. Plusieurs **projets** sont, donc, prévus dans ce sens:

- ↳ **Modernisation des routes principales** surtout celles qui relient la région à la capitale Tunis.
- ↳ **Renforcement du réseau routier interne** de la région pour créer la complémentarité entre les 4 Gouvernorats.
- ↳ **Renforcement des routes dans les villes frontalières** pour mieux intégrer la région dans le contexte maghrébin.
- ↳ **Renforcement du réseau des télécommunications** par 66 000 nouvelles lignes . la télécommunication est un facteur d'incitation à l'investissement aussi important que le précédent.
- ↳ **L'aménagement de nouvelles zones industrielles** au Kef, Jendouba et Mjaz el Bebb (Béjà).
- ↳ **Construction de 13 ponts** dans tous les gouvernorats
- ↳ **Aménagement de 1281 km de pistes agricoles**
- ↳ **Bitumage de 323 km de pistes agricoles.**

III) VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE :

III-1 Valorisation des ressources humaines :

Afin de relever les défis futurs et d'améliorer la qualifications des ressources humaines , l'Etat a accordé un intérêt particulier pour les secteurs de l'enseignement , de l'éducation et de la formation professionnelle.

III -1-1 Enseignement et éducation :

Dans ce domaine les **projets** du IX ème plan sont les suivants :

- Construction de 559 salles d'études (dont 45 sont spécifiques)
- Construction de 9 foyers universitaires
- Construction de 26 dortoirs
- Diversification des spécialités au campus universitaire de Jendouba par la création de l'ISET, la faculté des lettres et des sciences humaines et aussi la faculté des sciences économiques .

II -1-2 La formation professionnelle :

les efforts dans ce domaine seront axés sur :

- L'amélioration de la capacité d'accueil des centres de formation actuels.

- Création d'un centre sectoriel d'entretien des hôtels de Tabarka (coût 3 millions de dinars, financé entièrement par l'Etat) et d'un autre centre pour la formation industrielle à Bou Salem.
- Continuation des travaux pour le centre sectoriel de la formation en mécanique du Kef
- L'adéquation entre les demandes des entreprises en main d'oeuvre et les spécialités offertes par les centres pour une meilleure allocation des ressources humaines.

III-2 Amélioration des conditions de vie :

Une grande majorité des originaires de cette région habitent dans les zones rurales . l'objectif est de sédentariser ces ruraux et de les pousser à bien exploiter leurs terres . Cependant, il faut leur créer le minimum nécessaire pour une vie décente : **l'eau** (12 700 nouveaux bénéficiaires), **l'électricité** (19 500 nouveaux bénéficiaires), **l'école et la santé de base** (création et extension de plusieurs hôpitaux locaux) . Le rôle du Fonds de Solidarité Nationale (26-26) pour parfaire le cadre de vie de ces ruraux est très important. Toutes les actions dans ces régions rurales sont prévues dans un programme nationale : programme de développement rural intégré (**PDRI**)

Mais face à l'urbanisation incontrôlée des grandes villes de la région, il a été aussi nécessaire d'établir un plan d'action qui consiste dans le **PDUI** (programme de développement urbain intégré) , il vise l'amélioration de l'infrastructure et des services socio-collectifs dans les zones urbaines .

IV) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DIVERSIFICATION DE LA BASE ECONOMIQUE :

IV-1 Aménagement du territoire :

Le PDUI et le PDRI permettront tous les deux d'éviter la concentration massive et anarchique des habitants dans les villes. L'intérêt sera aussi porté sur les zones forestières où la vie est relativement plus dure , les habitants de ces zones ont tendance à les quitter pour rejoindre les villes. On essaie d'y instaurer toutes les commodités nécessaires et de créer des sources de revenus .

IV-2 Diversification de la base économique :

La région est, sans doute, vouée à l'agriculture , mais la diversification consiste à promouvoir tous les secteurs qui complètent le secteur primaire :

- **L'industrie** : il faut améliorer la capacité concurrentielle de ce secteur par la modernisation des techniques et la valorisation de la main d'oeuvre. Le secteur des industries agroalimentaires est fort prometteur.
- **Le tourisme** : l'objectif est de promouvoir ce secteur tout en préservant les propriétés écologiques de la région.
- **Les services** : l'objectif est surtout de promouvoir les bureaux d'études qui font défaut dans la région.

LA REGION DU CENTRE - OUEST

I) Présentation générale de la région du Centre-Ouest

- ◆ La région du centre-ouest est composée des 3 gouvernorats suivants **Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid.**
- ◆ **Superficie : 22000 Km²** (14 % de la superficie totale du pays)
- ◆ **Nombre d'habitants : 1 296 700** (14,8% de la population totale)
- ◆ **Taux de croissance démographique : 2,5%** (contre 2,3% au niveau national)

----- *** -----

Les caractéristiques importantes de la région :

Cette région a été toujours considérée a vocation rurale . Avec les conditions climatiques très sévères (c'est une région aride où on note une faible pluviométrie) l'économie dans cette région, basée principalement sur l'agriculture avait toujours du mal à s'élaner étant toujours dans la précarité.

Faute de moyens les agriculteurs n'arrivent pas à moderniser leurs techniques d'exploitation . Ce phénomène est renforcé par le fait que la majorité d'entre eux sont analphabètes ou ont un niveau d'instruction très faible.

Malgré tous les problèmes appants, la région possède des atouts que les autorités nationales et régionales cherchent à gérer efficacement:

- **Plus d'1 million d'hectares de terres cultivables**
- **En 1994 : 575 00 hectares réservés à l'arboriculture**
- **Les réserves en eau s'élèvent à 688 millions de m³ :**
 - > 18 400 puits de surface
 - > 540 puits profonds
 - > 3 grands barrages (Nebhana - Haouareb- Sidi Sâad)
 - > 73 lacs collinaires
 - > 7 barrages telliens ⁽¹⁾
- **Les superficies sylvestres et pastorales s'étendent sur 45% de la superficie totale de la région** . Elles sont constituées, en grande partie, des steppes d'alfa ⁽²⁾ utilisée dans l'industrie.
- **La région possède des richesses culturelles et civilisationnelles importantes** , exploitées dans le domaine touristique ,notamment :
 - > les ruines romaines à Kasserine (la zone de Sbitla)
 - > le grand patrimoine islamique de Kairouan
 - > les traditions d'industrie artisanale (tq : la fabrication du tapis à Kairouan)

(1) tellien : relatif au tell : colline artificielle

(2) Alfa: herbe sauvage qui sert dans la fabrication des espadrilles, des cordages et principalement des papiers d'imprimer

II) Objectifs et axes de Développement du IX ème plan pour la région du Centre-Ouest

Les axes de développement prévus par le IX ème plan concernant la région du Centre - Ouest sont les suivants :

- ① **V**alorisation du capital humain: la maîtrise de la croissance démographique, l'éducation, la formation professionnelle et la santé de base,
- ② **L**e renforcement du saut qualitatif du secteur agricole et protection des ressources naturelles
- ③ **A**mélioration de l'infrastructure et des établissements socio-collectifs
- ④ **L'**aménagement territorial et diversification de la base économique.

I) Valorisation du capital humain :

I-1 Maîtrise de la croissance démographique

I-2 L'enseignement :

Un grand nombre de **projets** dans ce domaine a été prévu :

- Construction de 249 salles d'études en faveur des lycéens du premier cycle de l'école de base ⁽¹⁾
- Création de 30 bibliothèques au sein des établissements de l'enseignement
- Continuation des travaux d'entretien et d'embellissement des écoles primaire dans toutes les zones de la région.
- Construction de la première tranche des 17 écoles préparatoires ⁽²⁾ et la deuxième tranche des 14 écoles primaires.
- Extension de certains lycées existants (au total 377 salles supplémentaires)
- Construction de 7 nouveaux lycées secondaires
- Extension de la faculté des lettres de Kairouan
- Création de 2 Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISET) à Kairouan et à Sidi Bouzid.

I-3 Culture et jeunesse :

- Construction de 6 bibliothèques à Chrarda, Kairouan Nord (Kairouan) Souk Jedid (Sidi Bouzid) Ezzouhour, Hassi Ferid, Majel, Bel Abbès (Kasserine)
- Création d'un complexe sportif à Kasserine
- Continuation des travaux pour la salle couverte de Meknassi (Sidi Bouzid)
- Création de 2 centres régionaux d'athlétisme à Sidi Bouzid et Kairouan.
- Extension du stade de Foot-ball de Kairouan.

I-4 Formation professionnelle :

Restructuration et extension du centre polyvalent de Thala (Kasserine), du centre de la promotion des métiers libres de Kasserine , du centre polyvalent de Sidi Bouzid et le centre de formation professionnelle dans le domaine du transport de Meknassi (Sidi Bouzid).

I-5 Santé :

- Construction de 8 hôpitaux locaux à Sbiba, Thala, Sbitla (Kasserine) Haffouz, hajeb- Lâayoun, Ala (Kairouan) , Bir H'fay, Meknassi (Sidi Bouzid)
- Construction de 2 nouveaux hôpitaux à Foussana (Kasserine) et Nassrallah (Kairouan)
- Extension des 3 hôpitaux régionaux existants (Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid)
- Création d'un centre orthopédique à Kairouan

(1) Ecole de base : c'est les neuf premières années d'études (âge : 6 à 15 ans)

(2) Ecole préparatoire : c'est la phase qui précède l'école de base (une année seulement)

II) Renforcement du saut qualitatif du secteur agricole et préservation des ressources naturelles :

II-1 Renforcement du saut qualitatif du secteur agricole :

Certes l'agriculture joue un rôle déterminant au niveau de la production nationale et la concrétisation de l'ultime objectif qui est l'auto-suffisance alimentaire pour les produits de base (viande, lait, huile ...) , mais l'agriculture, dans cette région revêt un autre aspect important : c'est la création des emplois. Selon les statistiques de 1994 , elle emploie 34% de la totalité des habitants de la région .

Projets :

- Création de nouvelles zones irriguées autour des puits profonds.
- Création de nouvelles zones irriguées grâce aux eaux traitées à Kasserine et Sbitla.
- Dotation des zones irriguées, déjà existantes, de nouveaux systèmes d'irrigation qui économisent plus d'eau;
- Amélioration du réseau d'irrigation et incitation des agriculteurs pour l'utilisation du système de goutte à goutte .
- Insertion des nouvelles techniques par la vulgarisation .
- Encouragement des agriculteurs pour s'unir dans des coopératives d'intérêts communs.
- Continuation des projets qui entrent dans le cadre du PDRI (programme du développement régional intégré) et du programme du développement agricole tels que :

- > restructuration du bassin de oued mellègue
- > promotion de 3 délégations à Sidi Bouzid
- > promotion de la zone Nord-Ouest de Kairouan

le total des investissements pour ces projets s'élève à 452 millions de DT (dont 12,9 millions de DT pour le PDRI)

- Etablissement de plusieurs projets dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire (exp: création d'une centrale laitière à Sidi Bouzid)

II-2 Protection des ressources naturelles :

- Exécution de la dernière phase de la stratégie décennale pour la maîtrise des ressources hydrauliques.
 - > création de 2 barrages (à Bark et Sfifa à Kasserine)
 - > création de 12 barrages collinaires
 - > création de 82 lacs collinaires
- Plusieurs projets pour la lutte contre la désertification .
- Exécution du 2 ème projet de la protection des forêts et la programmation de la reforestation de 31 850 hectares.

III) Amélioration de l'infrastructure et des établissements socio-collectifs :

Pour pouvoir concrétiser l'intégration de la région dans l'économie nationale , il est nécessaire , voire même obligatoire d'améliorer l'infrastructure.

III-1 Routes et ponts :

- * Aménagement des routes qui relient la région du centre ouest aux régions avoisinantes :
 - > route principale n° 17 (Kasserine - Kef)
 - > route principale n° 13 (Kasserine - Sidi Bouzid - Sfax)
 - > route principale n° 12 (Kairouan - Sousse)
 - > route principale n° 3 (Kairouan - Sidi Bouzid)
 - > route principale n° 3 A (Sidi Bouzid - Kasserine)
- *Création de plusieurs routes annexes
- * Construction d'un certain nombre de ponts sur les Oueds de Sbiba et El hattab (Kasserine) et shaara (Kairouan)

III-2 Télécommunications :

- Création de 76 000 nouvelles lignes téléphoniques
- Construction de 25 bureaux de PTT
- Aménagement des bureaux de PTT déjà existants

III-3 Amélioration des conditions de vie :

- Electrification de 5 800 ménages dans les zones urbaines
- 48 000 habitants des zones rurales vont aussi bénéficier des projets d'électrification.
- Adduction d'eau potable de 88 300 personnes dont 71 680 habitants des zones rurales

VI) Aménagement du territoire et diversification de la base économique :

VI-1 Aménagement du territoire :

Deux points caractérisent le tissu urbain dans la région du Centre-Ouest :

- > Une urbanisation rapide (le taux de croissance des zones urbaines s'élevait à 5,5 % , entre 1984 et 1994, contre 3,8 % au niveau national)
- > Le tissu urbain est bien structuré : on trouve des grandes villes entourées de centres urbains émergents.
le IX ème plan de développement a introduit un plan d'aménagement basé sur une infrastructure bien structurée.

VI-2 Diversification de la base économique :

Bien que le secteur de l'agriculture accapare la partie la plus importante de la main d'oeuvre , il est, aujourd'hui, incapable de couvrir toutes les demandes additionnelles d'emploi , d'où la nécessité de diversifier la base économique. cette diversification passe par :

- > La promotion de l'industrie agro-alimentaire
- > La promotion de l'industrie artisanale et en faire un pilier du tourisme culturel dans la région.
- > L'exploitation des produits de carrière (marbre, sable industriel ...) à Kairouan et kasserine surtout que les régions avoisinantes en manquent .

LA REGION DU SUD

I) Présentation générale de la région du Sud

- ◆ Le sud tunisien est composé de six Gouvernorats à savoir :
Gabès, Medenine, Gafsa, Tozeur, Guebelli et Tataouine.
- ◆ **Superficie : 90 000 Km²** (58% de la superficie totale du pays).
- ◆ **Nombre d'habitants : 1 362 000**, (15,6% de la population totale)
- ◆ **Taux de croissance démographique : 2,7%** (il est supérieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 2,3%)

----- *** -----

Caractéristiques importantes de la région :

Le sud tunisien se caractérise par sa diversité naturelle ,en effet,on y trouve:

1) Une zone côtière :

elle s'étale sur 480 Km , cette zone se caractérise par la diversité de ses activités économiques. **Le secteur de la pêche est très important** notamment dans le gouvernorat de Gabès qui possède une flotte constituée de 443 barques permettant une production halieutique de 5656 tonnes par an , à noter que les ports de Gabès ont connu l'an dernier des projets de mise à niveau dont le montant des investissements s'est élevé à 15 MD (source: «Gabès: ressources marines». La Presse 5 Octobre 1998).

le secteur touristique, aussi, est non moins important surtout dans la région de Jerba-Zerzis. Les problèmes majeurs de cette zone sont la pollution et la rareté de l'eau , deux problèmes qui représentent une entrave devant l'essor de l'économie dans la région.

2) Une zone montagneuse :

elle comporte la chaîne de montagnes de Matmata. Cette zone se caractérise par ses **richesses historiques et culturelles** , On tend à en faire un pôle de plus en plus attractif sur le plan touristique . Les autorités régionales cherchent à **mettre en valeur le patrimoine** culturel de Matmata et en particulier les villages berbères : Temouzret, Taoujout, Ksar Béni Aissa et Bou Dhafer et à les intégrer dans les circuits touristiques de la région. Pour atteindre cet objectif il faudra, tout d'abord, achever les importants projets d'infrastructure dans cette région, entre autres , on peut signaler les deux projets suivants :

*Aménagement de la route Matmata-Gabès

*Nouvelle route transaharienne Matmata-Douz (100 km)

3) Les oasis :

cette zone est d'une grande importance. et ce d'un double point de vue :

- **Les palmeraies et la production des dattes** : la datté tunisienne est très convoitée sur le marché international , certains connaisseurs dans le domaine affirment même qu'elle représente un label de référence. La Tunisie , selon les prévisions du IX ème plan produira annuellement 95 000 tonnes de dattes dont 60% sont de qualité supérieure , entre 18 000 et 21 000 milles tonnes sont acheminées vers l'étranger et procurent une recette qui varie entre 45 et 60 millions de DT . Vu l'importance de ce secteur, le chef de l'Etat a récemment mis l'accent, au cours du conseil ministériel du 2 Septembre 1998 , sur la nécessité d'encourager et de consolider ce secteur.
- **Le tourisme** : les oasis tunisiennes offrent au touriste étranger un cadre merveilleux et paradisiaque. Selon les statistiques de l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) , on note 1 million de nuitées au cours de l'année 1997 dans cette zone . Mais la région demande une attention plus accentuée sur ce plan là car les potentialités touristiques ne manquent pas.

4) Le bassin minier de Gafsa :

Il est actuellement en voie de restructuration . Une étude stratégique a été faite en collaboration avec l'union européenne par un bureau d'étude français « Bernard Kreif Consulting Group » (voire article «Suivi du développement et de la diversification du bassin minier» du 8 Juin 1998). Cette étude a mis l'accent sur le problème de réhabilitation de ce bassin dont **la tradition économique est presque exclusivement minière** . En effet, toute l'économie de ce bassin s'articule autour de la CGP (Compagnie des phosphates de Gafsa). Le problème majeur est que les réserves phosphatières vont vers la baisse, il faudrait prévoir donc d'autres vocations pour la région afin de l'intégrer dans l'économie nationale et par la suite dans l'économie mondiale . L'étude propose une nouvelle conjoncture qui s'articule autour de quatre principaux axes : l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat. On devrait faire de Gafsa un pôle industriel qui complète ceux de Gabès et de Sfax. L'étude a, en outre, soulevé deux points essentiels pour la concrétisation de cette «reconversion» :

- Le rôle de l'investissement privé
- La nécessité de créer un environnement motivant par l'instauration des mesures fiscales et financières spécifiques d'incitation pour l'installation des projets industriels dans la région (en réponse à cette recommandation la prime d'investissement a atteint dans cette région 25%)

5) Le sahara :

il s'étale sur une grande partie du sud . C'est un lieu désertique vue la sévérité du climat. on peut remarquer la quasi-absence d'habitants à part quelques travailleurs dans les gisements de pétrole et de gaz naturel .

Objectifs et axes de Développement du IX ème plan pour la région du Sud

Les axes de développement prévus par le IX ème plan concernant la région du sud sont les suivants :

- ① **L'**amélioration des ressources humaines : l'intérêt sera porté sur l'amélioration du niveau de vie, du système éducatif, de la formation professionnelle, de la santé de base ainsi que la maîtrise de la croissance démographique,
- ② **L'**aménagement territorial et urbain/ la modernisation de l'infrastructure/ la protection de l'environnement.
- ③ **U**ne plus grande intégration entre les différents secteurs et les différentes zones de la région.
- ④ **L**a diversification de la base économique et l'incitation à l'initiative privé pour répondre au problème de l'emploi.

I) L'amélioration des ressources humaines :

I - 1 L'enseignement et la formation professionnelle :

Les objectifs dans ce domaine sont les suivants :

- Créer l'infrastructure nécessaire
- Minimiser l'abandon scolaire
- Améliorer la capacité d'accueil des centres de formation professionnelle
- Adapter les spécialités dans les centres de formation aux besoins du marché du travail.

Les projets du IX^{ème} plan :

- Création de 70 établissements scolaires (primaires et secondaires)
- Restructuration des centres de formation professionnelle polyvalents de Guebelli, Tataouine et Medenine.
- Création de deux nouveaux centres de formation professionnelle à Tozeur et Ben Guerdane.
- Création d'un campus universitaire à Gafsa (Faculté des sciences, faculté des sciences économiques et de gestion , ISET) , ainsi que la création de l'ISET Gabès, tout cela rentre dans le cadre de la décentralisation de l'enseignement supérieur.
- Renforcement matériel des centres culturels et de tous les établissements à caractère collectif qui répondent aux besoins des jeunes en matière de culture, de sport et de loisirs:
 - ✓Création de 5 stades gazonnés
 - ✓Création de 2 salles de sport polyvalentes (à Tozeur et Guebelli)
 - ✓Achèvement des 2 complexes sportifs de Zerzis et Midoun (Jerba)
 - ✓Création de 8 bibliothèques nationales
 - ✓Création de 2 maisons de jeunes

I-2 L'emploi :

La précarité du secteur agricole , considéré comme étant le secteur créant le plus grand nombre de main d'oeuvre, laisse les autorités nationales et régionales réfléchir sur le problème de l'emploi.

Dans toutes les régions du sud tunisien , on tend à restructurer le secteur des petits métiers ou ce qu'on appelle **les micro-projets** ,qui ne nécessitent pas de lourds investissements , en plus, ils répondent dans l'immédiat aux demandes croissantes d'emploi.

Les départements régionaux compétents , sous la supervision du conseil régional, élaborent des plans d'action . Ces plans reposent sur des études socio-économiques sur le terrain permettant ainsi de diagnostiquer la situation et de définir les besoins réels de la région . A la suite de ce diagnostic, des dispositions pratiques sont prises (d'ordre administratif, fiscal, juridique ou autre).

Les efforts déployés dans ce sens ne sont pas fournis en vain. En effet, les taux de chômage enregistrés au sud sont parmi les plus bas, par exemple, dans le Gouvernorat de Tataouine on note un taux de chômage de 9% contre 11,6 à l'échelle nationale malgré les moyens limités du Gouvernorat. (source: « Tataouine : Emploi-Formation : bilan semestriel. LaPresse du 6 Juillet 1998)

I-3 L'amélioration de la santé de base et la maîtrise de la croissance démographique :

- Amélioration des services de la santé par la construction de 2 hôpitaux régionaux , l'un à Zerzis et l'autre à Ben Guerdane (Medenine) , et construction de 2 autres dispensaires (de soins de la santé de base) à Oum Laarayes (Gafsa) et Mareth (Gabès). En plus, on envisage la modernisation des équipements dans les hôpitaux déjà existants, ainsi que la multiplication des interventions de l'Office National de la Famille et de la Population - ONFP- à travers les cliniques ambulantes.
- Multiplication des programmes de sensibilisation dans le domaine du planning familial surtout dans les zones où les taux de croissance démographique demeurent encore très élevés (en particulier dans le Gouvernorat de Tataouine)

II) L'aménagement du territoire l'amélioration de l'infrastructure et la protection de l'environnement :

II - 1 L'aménagement du territoire :

L'oeuvre de l'aménagement territorial est très important dans cette région , et ce pour de multiples raisons: on cite, tout d'abord le déséquilibre flagrant existant entre les zones côtières et les zones de l'intérieur, ensuite, la saturation anarchique des zones urbaines et toutes les répercussions écologiques néfastes qui en découlent.

Selon le IX ème plan de développement , les efforts dans ce domaine seront axés sur deux points :

- ↳ L'aménagement des zones urbaines
- ↳ La dynamisation des économies des zones intérieures afin de réduire les flux migratoires vers la côte et assurer un développement géographiquement équilibré. (comme c'est le cas de la région de Gafsa qui connaîtra la reconversion d'une région exclusivement minière à une région à économie diversifiée).
Le développement économique de ces régions est tributaire des mesures législatives et fiscales incitatives , mais aussi de l'instauration d'une infrastructure de base développée.

II - 2 L'amélioration de l'infrastructure :

L'infrastructure a toujours fait défaut dans la région du sud, en particulier dans les zones de l'intérieur.

Le IX ème plan prévoit une somme de **1008,5 millions de dinars pour l'infrastructure et les services publics** (tels que: l'assainissement, l'électrification, l'adduction de l'eau potable etc...) cette somme représente **70% de la totalité du budget décerné à la région**. Les chiffres, à eux seuls, permettent d'évaluer l'intérêt que porte l'Etat pour la création, dans cette région, d'un environnement qui dynamise le développement économique.

Projets d'infrastructure :

- ✓ Aménagement de 2 ports de Gabès et Zerzis (35,2 millions de DT)
- ✓ Restructuration de l'aéroport de Jerba-Zerzis et l'amélioration de sa capacité d'accueil
- ✓ Modernisation de l'aéroport de Tozeur
- ✓ Commencement des travaux pour l'aéroport de Gafsa
- ✓ Aménagement des routes principales du Sud
- ✓ Construction de la route reliant Guebelli à Gafsa
- ✓ Achèvement de la route transaharienne entre douz et Matmata (11 millions de dinars)

II - 3 La protection de l'environnement :

Les objectifs majeurs dans ce domaine concernent le contrôle de la pollution de l'air et de la mer générée par les grandes zones industrielles surtout à Gabès et à Gafsa .

Le souci est aussi porté sur les zones touristiques qui sont à leur tour très vulnérables et écologiquement menacées.

Parmi les **stratégies** fixées par le IX ème dans ce domaine :

- ✓ La multiplication **des études stratégiques** sur la protection de l'environnement
- ✓ Des **campagnes de sensibilisation** pour une meilleure utilisation de l'eau (qui est une source rare surtout dans le sud), que ce soit dans les ménages (on incite les gens à exploiter l'eau des pluies) ou bien dans le domaine de l'agriculture (on essaie de développer toutes les techniques qui économisent l'eau telles que : la technique de goutte à goutte , la géothermie qui nous permet de maintenir la température des serres au niveau désiré ensuite l'eau pompée sera à 90% réutilisée pour l'arrosage des autres cultures)
- ✓ **La mise à niveau du secteur industriel comporte un volet environnemental.** Le IX ème plan stipule que « les efforts seront intensifiés afin de renforcer les moyens d'encadrement et de contrôle de l'environnement, et de mobiliser les ressources financières au profit du fond de dépollution. Les mesures préconisées visent également l'incitation des groupements de maintenance dans les zones industrielles à intensifier leurs actions pour l'entretien de ces zones »

(IX^{ème} plan de développement P. 109). Parmi les projets on peut citer la station de contrôle de la pollution atmosphérique à Gabès qui a été aménagée récemment et qui comporte un tableau indiquant les degrés de pollution résultant des émanations de dioxyde de carbone, d'ammoniac et d'azote puis les compare avec les normes internationales tolérées. Il a été, également décidé de réduire les émanations toxiques du Groupe Chimique Tunisien (CGT) à Gabès à des proportions variant de 65 à 80%. 40 millions de DT seront mobilisés à cet effet.

✓ **Protection du littoral et de la mer** en vue de respecter l'écosystème et de garantir un développement durable surtout du secteur de la pêche. (L'Agence de la Protection et de l'Aménagement du Littoral -APAL- créée le 24 Juillet 1995 par la loi 95-72, intervient pour la concrétisation de cet objectif). Dans ce sens, une unité de traitement du phosphogypse (jusque là rejeté à la mer) sera mise en place (fin du projet l'an 2001) et dont l'investissement total s'élève à 170 millions de dinars. (source: « Gabès : une mutation qualitative majeure ». La Presse du 25 Octobre 1998)

✓ **Lutte contre la désertification** : La Tunisie a été parmi les premiers pays africains à prendre conscience de la gravité de ce fléau et à adopter le texte de la convention internationale de la lutte contre la désertification par la loi 95-52 du 19 Juin 1995. Elle a mis sur pied un programme national de lutte contre la désertification en créant des mécanismes institutionnels et financiers adéquats tels que : le comité national de lutte contre la désertification et le fonds de lutte contre la désertification.

III) Une plus grande intégration entre les différents secteurs et les différentes zones de la région :

Un secteur économique ne doit plus être pris à part, aujourd'hui, on tend vers une vision globale de l'économie où tous les secteurs économiques se complètent et sont, par conséquent, interdépendants.

Aussi, chaque point de la région doit contribuer, de la meilleure façon qui soit au développement économique de toute la région à laquelle il appartient.

III-1 L'intégration entre les différents secteurs :

III-1-1 L'agriculture et l'industrie :

Le secteur primaire est considéré comme étant le plus pourvoyeur de revenus et de main d'oeuvre de la région. Cependant, sur ce plan là, il se caractérise par sa précarité qui est liée aux saisons de sécheresse que peut connaître la région. Les piliers de ce secteur ont toujours été les dattes et l'élevage. Bien que ces deux domaines demeurent toujours aussi importants, on tend, en parallèle à diversifier la production agricole dans le but de **promouvoir l'industrie agroalimentaire** dans la région (le IX^{ème} plan prévoit l'instauration d'une industrie agroalimentaire dans le bassin de Gafsa) Par ailleurs, **l'agriculture** dans le sud fait face à de nombreux **problèmes** :

- Le climat est chaud et sec
- L'eau est rare, en plus, du point de vue qualité, elle est relativement chargée, c'est ce qui rend la tâche de trouver des semences et des plants adaptés à ce climat un peu difficile. Face à ces problèmes, des solutions ont été envisagées:
- Choix des légumineuses les plus appropriées à la région. Des études ont été faites par des experts de l'institut des zones arides -IZA- pour répondre à cet impératif.
- Concentration des cultures de contre-saison grâce à la géothermie, on pourra tirer de cette pratique des avantages comparatifs. En effet, cette technique nous permettra de commercialiser sur le marché européen des produits agricoles (tels que: les tomates ou les melons) avant la période normale de leur maturité, on les appellera, alors des « primeurs ». Dans les Gouvernorats de Gabès, Guebelli et Tozeur, on trouve d'importantes ressources géothermiques qui permettraient d'étendre la superficie des terres couvertes par cette technique à 500 hectares, limitée actuellement à 80 hectares. (voire « un jardin dans le désert » par Jean Dominique Geslin Jeune Afrique N° 1950)
- Choix des techniques qui permettent une meilleure conservation des eaux (goutte à goutte, géothermie etc...)
- Nécessité pour les exploitants de s'unir dans des coopératives de services qui peuvent intervenir en amont et en aval: elles prennent en charge l'approvisionnement de tous les intrants, et assurent l'écoulement de leurs produits. Ces coopératives pourraient, même, à l'instar de ce qui se passe en Europe, faire des études au profit des exploitants pour identifier les besoins du marché.

III- 1-2 L'agriculture et le tourisme :

L'agriculture devra faire face aux besoins du secteur touristique en produits agricoles et en produits de la mer. On ne cherche plus à satisfaire uniquement les quantités demandées mais aussi on exige de plus en plus une qualité meilleure. L'agriculture est devant l'obligation de satisfaire quantitativement et qualitativement les demandes du secteur touristique.

III -1- 3 L'industrie et le tourisme :

La région du Sud a un potentiel touristique très important qui n'est pas apprécié à sa juste valeur. Le tourisme dans la région est surtout concentré dans la zone de Jerba-Zerzis et un peu dans la zone de Tozeur-Gafsa. Selon le IX^{ème} plan de développement, on va promouvoir le tourisme culturel dans la région de Matmata et suivre le plan directeur de l'aménagement des zones désertes au sud tunisien pour donner au tourisme saharien un nouvel élan.

Qui dit promotion du secteur touristique dit aussi prolifération des unités touristiques que ce soit des hôtels ou des ports de plaisance (exemple : le port de plaisance prévu dans le IX^{ème} plan, contenant 1500 lits qui sera construit à Houmt Souk) ou tout simplement, aménagement des routes touristiques, tout cela demande, sans doute, des matières premières de construction qu'il serait préférable de trouver sur place surtout que la région est dotée d'un potentiel important dans ce domaine.

III - 2 L'intégration entre les différentes zones de la région :

En créant la complémentarité entre les différents secteurs économiques , et en ayant une vision globale du sens du développement économique, on tend à créer aussi une intégration entre les différentes zones de la région . Les intérêts de ces zones , bienque différents , se complètent pour satisfaire l'intérêt général de tout le pays.

Pour que l'objectif de la bonne intégration entre les différents secteurs et les différentes zones soit atteint, il faut inclure d'autres paramètres déterminants à savoir : un environnement sain (surtout pour l'industrie agroalimentaire), une infrastructure développée et un cadre juridique et fiscal motivant (ces deux éléments peuvent déterminer le sort des investissements)

IV) Diversification de la base économique et incitation à l'initiative privée:

La diversification économique est un « must » pour la région en vue de répondre aux objectifs fixés. Les secteurs des services (y compris le tourisme) et des industries agroalimentaires seront la base de cette diversification.

Les efforts seront axés sur :

- ↳ La diversification et **l'enrichissement du produit touristique** en exploitant les richesses culturelles disponibles dans la zone montagneuse de Matmata, pour faire du tourisme culturel un tourisme aussi florissant et aussi porteur que le tourisme balnéaire sur les côtes Est de la région (voire rapport de suivi 1997 du Ministère du tourisme P 20-21-22). A part le tourisme saharien, le thermalisme fait l'objet des préoccupations du Ministère du tourisme, surtout que la Tunisie est dotée de plusieurs sources naturelles. Cependant, ce domaine manque de personnel qualifié. **On prévoit la création de 8400 lits supplémentaires** et un montant d'investissement qui s'élève à 261,7 millions de DT.
- ↳ **Renforcement du secteur industriel**, ce qui permettra d'améliorer la valeur ajoutée des produits agricoles tels que les dattes, les olives, les tomates et les richesses halieutiques et de répondre aux besoins du secteur touristique surtout les matériaux de construction sachant que la région possède de grandes richesses de matières premières(sable, roches, marbre etc...)
- ↳ Développement et **modernisation du secteur des communicationns** et des transports par l'élargissement du réseau téléphonique (150 000 nouveaux adhérents pendant la période du IX ème plan), et par des investissements de 107,8 millions de DT pour le secteur des transports, répartis comme suit : 30 millions de DT réservés au secteur public et 77,8 millions de DT au secteur privé.